

N°DELB-20240101

Date de la convocation : 28 juin 2024

Publication sur le site internet le : 5 juillet 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 39

Présents : 23 Votants : 29 Absents : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE JEUDI QUATRE JUILLET, A DIX-HUIT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI AU 103 ALLEE DES VERGERS A BARENTIN, SOUS LA PRESIDENCE DE M. BOUILLON, Président.

ETAIENT PRESENT(E)S :

BARENTIN	BOUILLON Christophe, Maire, ALLARD Thierry, AMANIEU Gilles, BOULARD Véronique, LE BOUETTE Maryse, LEMAIRE-DELACROIX Françoise, OUARRAOU Fatima
PAVILLY	TIERCE François, Maire, AMIOT Alain, CRESSON Séverine, DEMARES Michèle, LARGILLET Agnès, LEFAUX Eddy, MULET Mercedes, TOCQUEVILLE Raynald
VILLERS ECALLES	MOUTON Janine, PREVOST Francis
GOUPILLIERES	DODELIN François, Maire
BLACQUEVILLE	BULARD Sylvain, Maire
BOUVILLE	LERMECHAIN Thierry, Maire, LINDENMANN Anne
LIMESY	CHEMIN Jean-François, Maire
STE-AUSTREBERTHE	GRESSENT Daniel, Maire

ETAIENT ABSENT(E)S ou EXCUSE(E)S :

Mme BALZAC qui a donné pouvoir à Mme BOULARD, Mme BEASSE, Mme CATTEAU, M. COTTON, M. DESILLE, M. DETALMINIL qui a donné pouvoir à M. BOUILLON, M. KEHR, Mme LAPORTERIE qui a donné pouvoir à Mme OUARRAOU, M. LEJEUNE, M. LEMERCIER, Mme SOWYK, M. DA SILVA, Mme LEMONNIER, M. EMO qui a donné pouvoir à Mme MOUTON, Mme CARCA-BOUCHER qui a donné pouvoir à M. CHEMIN, M. BELLET qui a donné pouvoir à M. TIERCE

Secrétaire de séance : Mme CRESSON

OBJET : Propreté – Prolongation d’attribution de subventions aux particuliers pour la réduction des déchets verts – Opération Mulching - Edition 2024

L’opération mulching menée en 2021, 2022 et 2023 a permis de doter 227 foyers d’équipements pour réduire les déchets verts. Une nouvelle édition a été validée par le conseil communautaire en date du 13 mars 2024 avec une enveloppe de 10 000 €. Les candidatures ont démarré le 2 avril et toutes les subventions ont été octroyées au 16 mai 2024. Ainsi, 51 foyers ont pu bénéficier d’un équipement pour réduire à la source le gazon. Au total, 278 foyers du territoire ont bénéficié de la subvention avec un montant total de 63 708,48 €.

Considérant le succès de l’opération mulching 2024, l’intérêt exprimé par les administrés pour sa prolongation et l’inscription budgétaire de 5 000 € prévue au Budget Supplémentaire 2024, il est proposé aux membres du conseil communautaire de prolonger la quatrième opération mulching 2024 aux mêmes conditions que les précédentes. Par conséquent, les équipements acquis depuis le 2 avril 2024 demeurent éligibles aux subventions jusqu’à extinction de l’enveloppe budgétaire.

Vu l’adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en date du 15 avril 2021 ;

Considérant les crédits budgétaires inscrits au budget supplémentaire 2024 au compte 20421 pour 5 000 € ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité décide :

Article 1^{er} : valider la prolongation de l'opération 2024 d'octroi de subventions aux particuliers afin de réduire les déchets verts aux mêmes conditions que les éditions précédentes, les modalités d'attribution étant annexées à la présente délibération.

Article 2 : de valider le règlement annexé.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document permettant la poursuite de cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président
Christophe BOUILLON



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.